

Paris,
le mercredi 24 janvier 2001

Objet : Performance - Formation Initiale d'Auditeur Interne

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

Depuis 1998, une offre renouvelée de formation initiale à l'audit interne est proposée par l'Ucanss. Une nouvelle promotion est programmée pour fin mars 2001.

1 - RAPPEL DU DISPOSITIF

Cette formation s'adresse à des personnes qui souhaitent devenir Auditeur Interne. Elle s'inscrit dans le dispositif Performance - filière technique.

Elle se décompose en trois temps successifs (cf : calendrier).

• Modules théoriques + Module Internet

L'objectif est d'appréhender la fonction audit et la méthodologie de base pour conduire une mission d'audit sur le terrain à travers notamment un cas pratique qui sert de « fil rouge ».

Les 3 modules d'apports méthodologiques se déroulent à Rouen, en résidentiel.

Le module d'initiation à Internet (qui se déroulera au CRF de Tours) favorise la mise en place d'un réseau de professionnels soucieux de rester en phase avec les évolutions impliquant l'exercice de leur métier.

• Mission d'audit tutorée

D'une durée d'environ 20 jours sur une période de 3 mois, elle est réalisée par un binôme stagiaire/auditeur-tuteur sur un site d'accueil et permet de mettre en application les apports méthodologiques et théoriques de la formation.

• Mission d'audit en autonomie

D'une durée d'environ 20 jours sur une période de 3 mois, elle est définie par la Direction de l'organisme du stagiaire. Son objectif est de permettre au stagiaire de mettre en œuvre les compétences acquises lors de la mission tutorée et de réaliser, seul, pour son organisme, une mission d'audit.

Chaque étape du dispositif fait l'objet d'une évaluation au travers d'un rapport d'audit.

2 - DOSSIER DE CANDIDATURE

L'accès à la formation est subordonné à l'analyse du dossier de candidature comprenant :

- le dossier d'inscription du candidat accompagné d'un curriculum vitae détaillé et d'une lettre manuscrite précisant les motivations personnelles et professionnelles du candidat,
- le dossier de motivation.

Seul un dossier de candidature complet permet d'être convoqué à un entretien individuel de validation des prérequis se déroulant à l'Ucanss.

Les prérequis pour cette formation sont :

- une bonne connaissance du dispositif de Contrôle interne ainsi que du fonctionnement de l'organisme et des enjeux de la branche d'appartenance,
- des capacités relationnelles propres à l'exercice du métier d'auditeur.

3 - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à 41.000 F. Les frais de déplacement et d'hébergement du stagiaire ne sont pas pris en compte dans ce coût.

4 - CALENDRIER

Le calendrier prévisionnel des deux prochaines promotions est le suivant :

Module1	Internet	Module 2	Module 3	Séminaire 1	Mission tutorée	Séminaire 2	Mission autonomie	Séminaire 3
26 au 30 mars 2001	2 et 3 avril 2001	23 au 27 avril 2001	14 au 18 mai 2001	2 jours en juin 2001	juin à septembre 2001	2 jours en octobre 2001	octobre 2001 à janvier 2002	2 jours en février 2002

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'Ucanss au plus tard le 22 février 2001.

Un jury d'accès à la formation, auquel seront conviées les personnes faisant acte de candidature se tiendra la journée du 6 mars 2001 à l'Ucanss.

Je vous invite à vous informer de manière plus ample auprès de ma collaboratrice, Madame Malika ATTOU (tél. : 01.45.38.82.93) et de Messieurs Christophe SCHWACH et Phillippe LECOMTE du CRF de Rouen (tél. : 02.32.81.82.00) sur ce dispositif.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Dellery

